

notice / recommandations de nettoyage pour céramique

1. remarques générales

les présentes recommandations de nettoyage correspondent aux dernières innovations en la matière; toute responsabilité vis-à-vis des recommandations émises est exclue.

veuillez respecter les consignes du fabricant lors de l'utilisation de produits de nettoyage. des produits de nettoyage adaptés sont à utiliser en fonction du type et du degré de salissure.

les saletés délogées ainsi que le produit de nettoyage doivent être soigneusement éliminés après chaque nettoyage, et la surface doit être rincée.

les produits de nettoyage contenant de l'acide hydrofluorhydrique endommagent la surface du matériau et sont à proscrire.

l'utilisation de produits de nettoyage acides peut endommager le ciment des joints. il convient dès lors d'humidifier les joints au préalable.

les produits de nettoyage spéciaux doivent être éliminés dans le respect des consignes du fabricant.

2. méthodes de nettoyage et moyens

nettoyage à la main ou à la machine, au moyen de brosses, de disques, de balais à franges ou de chiffons microfibre. l'utilisation de disques et de produits abrasifs peut altérer les propriétés antidérapantes de la surface du matériau et endommager certains vernis et décors spéciaux.

les nettoyeurs et aspirateurs vapeur peuvent être employés en alternance avec des produits de nettoyage. l'utilisation d'un nettoyeur haute pression n'est pas recommandé sur les dalles en pierre naturelle ou en argile dont la surface a été traitée.

l'utilisation de nettoyeurs à haute pression peut endommager les joints.

3. traitements de surface

une imperméabilisation peut s'avérer nécessaire en fonction du type et de la surface de la dalle (voir tableau).

les traitements de surface sont susceptibles de modifier l'apparence du revêtement.

avant tout traitement de surface, il convient de nettoyer complètement le revêtement puis de le laisser sécher en respectant les consignes du fabricant.

4. entretien

l'utilisation de produits d'entretien est uniquement indiquée pour les surfaces absorbantes. un surdosage ou une utilisation trop fréquente de tels produits peuvent former des films de produit ou des incrustations tenaces. les consignes du fabricant doivent impérativement être respectées.

5. obligations et responsabilités des parties prenantes

5.1. obligations du planificateur (architecte, direction des travaux)

il veille à ce que la température du chauffage au sol soit réduite en temps utile. il s'assure que le maître d'ouvrage et l'entreprise de nettoyage disposent des documents du fabricant dans l'optique de garantir les spécifications du matériel et de réaliser les travaux.

5.2. obligations du poseur

il livre un revêtement propre nettoyé à l'aide d'éponges. les prestations de base comprises dans la livraison du chantier ne comprennent ni le nettoyage de fin de chantier, ni le nettoyage en profondeur ou le nettoyage spécial (p. ex. traitement à l'acide). le poseur informe le client des spécifications matérielles du revêtement. il fournit également des instructions de nettoyage de fin de chantier, de premier traitement et d'entretien approprié des travaux finis au moment de la livraison du chantier. les dossiers remis sont documentés.

5.3. obligations de l'entreprise de nettoyage

elle veille à ce que les éléments de construction adjacents aux surfaces à nettoyer soient suffisamment protégés et qu'ils ne soient pas affectés par le nettoyage. l'entreprise de nettoyage est responsable de l'utilisation de produits de nettoyage et d'entretien appropriés.

5.4. obligations du maître d'œuvre

le maître d'œuvre s'assure de la mise en œuvre des recommandations de nettoyage et d'entretien.

tableau de nettoyage et d'entretien

| type de revêtement | nettoyage | traitement | nettoyage d'entretien |
|---|---|--------------------------------|-----------------------|
| carreaux en faïence vernis | possibilité limitée de traitement à l'acide * | non | oui ** |
| carreaux en grès cérame fin naturel | traitement à l'acide possible | non | oui ** |
| carreaux en grès cérame fin polis | traitement à l'acide recommandé | imperméabilisation | oui ** |
| carreaux en grès cérame fin vernis | possibilité limitée de traitement à l'acide * | non | oui ** |
| carreaux en grès cérame non vernis | traitement à l'acide possible | non | oui ** |
| carreaux en grès cérame vernis | possibilité limitée de traitement à l'acide * | non | oui ** |
| carreaux en argile et en terre cuite non vernis | traitement à l'acide recommandé, quantité modérée d'eau | cirage, év. imperméabilisation | oui ** |
| carreaux en argile et en terre cuite vernis | possibilité limitée de traitement à l'acide * | non | oui ** |
| carreaux de klinker non vernis | traitement à l'acide possible | imperméabilisation | oui ** |
| carreaux de klinker vernis | possibilité limitée de traitement à l'acide * | non | oui ** |
| mosaïque en verre | traitement à l'acide recommandé | non | oui ** |

* certains vernis ne résistent pas à l'acide

** ne pas utiliser de produit de nettoyage formant un film

il est impératif de choisir le bon produit de nettoyage et d'entretien. en cas de doute, prenez contact avec nous ou avec votre poseur.